



MENTION

INFORMATIQUE

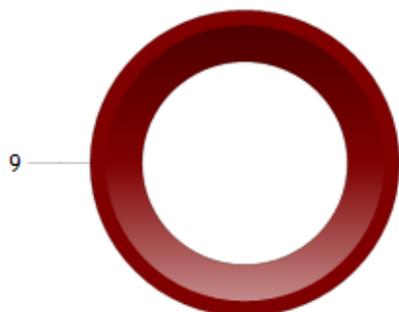
PARCOURS

VISUAL COMPUTING

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

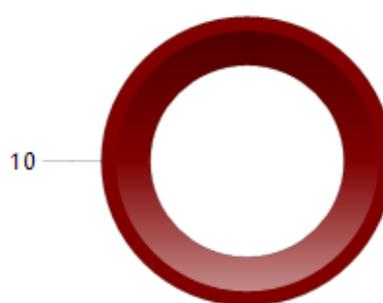
Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-ADMINISTRATEUR RESEAU ET COMMUNICATION

-DATA ENGINEER

-INGENIEUR EN DEVELOPPEMENT

-CHARGE DE COURS UNIVERSITAIRES

-DOCTORANT EN INFORMATIQUE DE GESTION

-PROFESSEUR UNIVERSITE DE MEDECINE ET PHARMACIE DE CAN THO

-CONSULTANT FONCTIONNEL

-INGENIEUR EN BUSINESS INTELLIGENCE

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 8



■ Tout à fait ■ Plutôt oui ■ Plutôt non ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

Concours de la fonction publique 33 %

Cabinets de recrutement 11 %

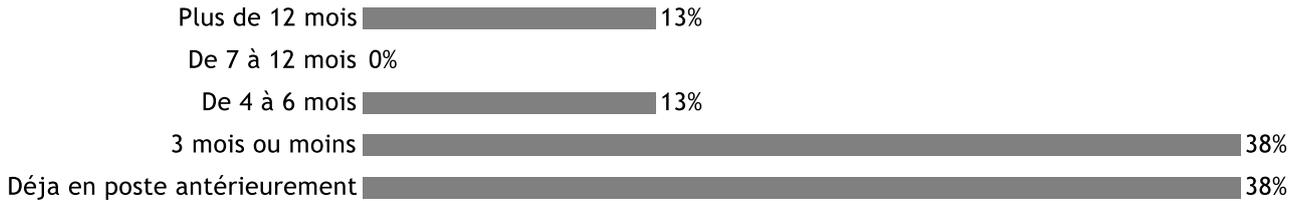
Candidature spontanée 22 %

Sites Web dédiés à l'emploi 11 %

Relations (personnelles ou professionnelles) 22 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

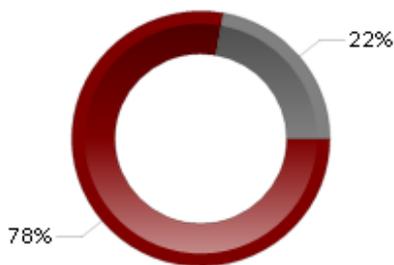
Nombre de réponse(s) : 8



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 9



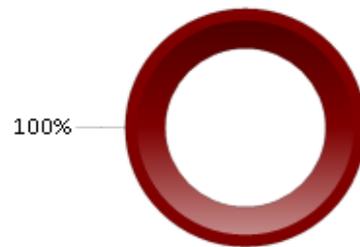
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

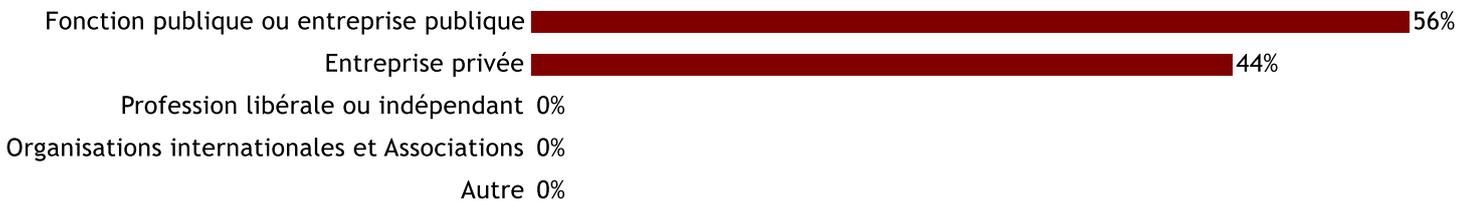
Nombre de réponse(s) : 9



Cadre Technicien Employé

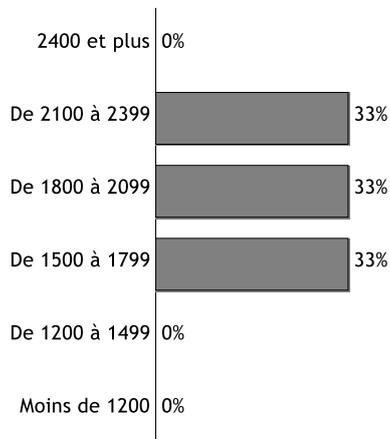
Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 3



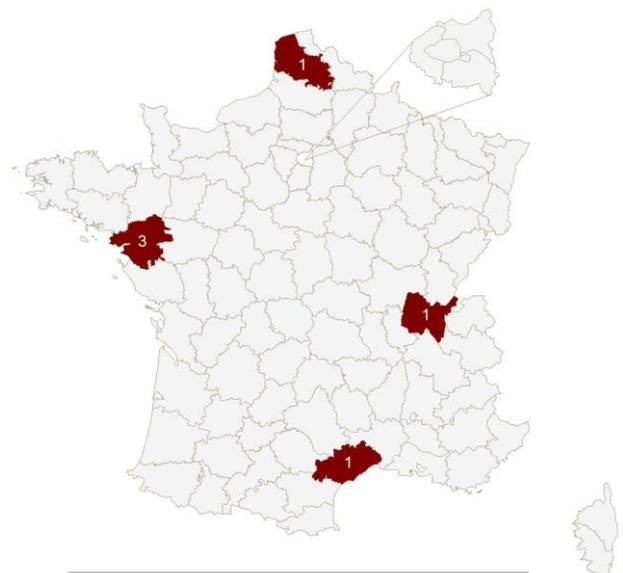
Salaire médian : 1940 euros

Salaire moyen : 1936 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 7



Emploi(s) à l'étranger: 1